

L'ÉCHO DU CONSEIL



N°12



A la une

EDITO	page 3
SILENCE, ON INSULTE !	page 4
LE POUSSE-POUSSE : un service demandé par les habitants... mais écarté par la mairie	page 5
VEHICULES MUNICIPAUX : service public ou privilège personnel ?	page 6
PIN DE GALLE : une provision pour litige qui entretient le flou	page 7
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : des ambitions affichées, mais un projet incomplet	page 8
POUR UN PRADET INCLUSIF	page 10
JUMELAGE AVEC ARIESENI : dix ans de silence	page 11

L'ÉCHO :

ZOOM SUR LE CONSEIL

«L'Écho du conseil» du groupe « Pour les Pradétans » a pour objet de vous transmettre une synthèse des échanges et interventions de vos élus qui ont lieu à l'occasion des conseils municipaux, en revenant sur les moments clés de ce dernier.

Tous les points et délibérations du conseil municipal font l'objet d'un travail de préparation, d'analyse, de propositions, dont l'unique intérêt est de construire un présent et un avenir pour Le Pradet et pour vous, Pradétan(e)s.

Vos élus

Valérie
RIALLAND



Viviane
TIAR



Martine
CABOT



Denis
TENDIL



EDITO

Par Valérie Rialland,
Présidente du groupe Pour les Pradétans

Chères Pradétanes, chers Pradétans,

Au Pradet, la démocratie locale se vide de sa substance. Tantôt des conseils municipaux interminables pour saturer le débat, tantôt des conseils réduits à peau de chagrin pour éviter les vrais sujets : toujours la même recette, empêcher la contradiction et esquiver les questions gênantes. Dans tous les cas, nous n'avons JAMAIS de réponse à nos questions ou à nos interpellations.



Prenons ainsi l'exemple du Pousse-Pousse : depuis des mois, des seniors et des personnes isolées nous alertent, car ce service de proximité est vital pour leurs déplacements. Il est utile, accessible, peu coûteux, plébiscité, et pourtant rien n'avance faute de volonté de la majorité de sécuriser son avenir par une convention claire. Pire, il y a deux ans, le maire a envoyé la police pour expulser le Pousse-Pousse du centre-ville. Voilà la réalité.

Et que dire du projet culturel de la bibliothèque ? Sur le papier, les ambitions étaient grandes. Mais à y regarder de près, ce document est incomplet : pas de véritable partenariat avec la Médiathèque Départementale, un budget dérisoire et opaque, des contradictions flagrantes comme quatre semaines de fermeture en plein été alors qu'elle doit être accessible aux touristes dans un autre paragraphe... La culture ne peut pas être une vitrine, ni un supplément dans l'éducation mais un pilier de la formation des futurs citoyens. Elle doit être un outil efficace, vivant et exigeant, au service des Pradétans.

Nous continuerons à défendre la clarté, l'exemplarité et le respect des Pradétans, car chaque décision engage leur quotidien et leur argent.

Nous savons que notre commune regorge de talents, de richesses humaines et d'énergie collective. Avec vous, nous voulons bâtir une ville plus respectueuse de ses habitants, plus transparente dans ses choix et plus ambitieuse pour son avenir.

Parce que demain se prépare aujourd'hui, et qu'ensemble, nous pouvons redonner au Pradet la place qu'il mérite.

Valérie Rialland
Présidente du groupe «Pour les Pradétans»
au conseil municipal

SILENCE, ON INSULTE

Lors du dernier conseil municipal, nous avons refusé de voter le procès-verbal. Pourquoi ? Parce qu'il ne retranscrit pas l'insulte du Maire à l'égard de l'une de nos élues – « **On ne peut pas faire voter n'importe qui** » – a été soigneusement effacée du compte rendu officiel.

Nous avons demandé à plusieurs reprises des excuses. Rien. Silence total. Voilà comment le Maire traite les élus : avec mépris. Et s'il est capable de mépriser ainsi des représentants du conseil municipal, il est capable de mépriser l'ensemble des Pradétans.



Et ce n'est pas un dérapage isolé. Nous connaissons trop bien ses méthodes :

- les conseils « obèses », où l'on noie l'assemblée sous une avalanche de délibérations techniques pour saturer le débat ;
- les conseils « cachexiques », réduits à peau de chagrin pour esquiver les vrais sujets.

Dans les deux cas, la démocratie locale est confisquée. On vous fait croire que tout est clair, alors que l'essentiel est passé sous silence. On efface une insulte d'un compte rendu comme on efface vos préoccupations des débats municipaux.

Un conseil municipal n'est pas un théâtre ni une chambre d'enregistrement. C'est un lieu de débat public, où tous les élus devraient être respectés et où les décisions devraient être transparentes.

LE POUSSÉ-POUSSE : un service demandé par les habitants... mais écarté par la mairie

Depuis plusieurs mois, des habitants – en particulier des personnes âgées, isolées ou fragiles – nous interpellent sur leurs difficultés à se déplacer au quotidien. Ce constat a été relayé par les CIL, et confirmé directement par de nombreux Pradétans.

Le service Pousse-Pousse répondait à ce besoin vital. Ce n'était ni un gadget, ni un caprice : mais un service humain, utile, accessible et peu coûteux.

Il permettait à des personnes sans solution de se rendre à leurs courses, à leurs rendez-vous, de garder un lien social. En un mot : il offrait autonomie et dignité à ceux qui en ont le plus besoin.



Face à cela, notre groupe Pour les Pradétans a demandé à la majorité municipale de formaliser une convention d'objectifs et de moyens pour sécuriser et pérenniser ce service.

Réponse de la majorité : **un refus catégorique**, justifié par trois arguments... qui ne tiennent pas :

1/ « NOUS LUTTONS DÉJÀ CONTRE L'ISOLEMENT » : FAUX DÉBAT.

Lutter contre l'isolement ne consiste pas seulement à proposer des activités ; encore faut-il permettre aux personnes d'y accéder librement, ou tout simplement de mener leur vie autrement. Or, la seule réponse avancée par le Maire a été la carte Partage, qui ne s'adresse pas à ce public isolé et n'englobe pas ce type de service. Le Pousse-Pousse, lui, offrait précisément cette liberté de mouvement et le lien social qui en découle.

2/ « NOUS NE FINANÇONS PAS D'ASSOCIATIONS NON PRADÉTANES » : MENSONGE.

Dans la même séance, la délibération n°11 a voté à l'unanimité une subvention pour une association... toulonnaise.

3/ « CE N'EST PAS LA COMPÉTENCE DE LA COMMUNE » : PRÉTEXTE.

Rien n'interdit à une commune de soutenir un tel service. La preuve : la ville de Vichy finance son Pousse-Pousse.

La vérité : le service existait, il fonctionnait, il était apprécié. Mais la mairie a choisi de l'écartier. Résultat : il a dû partir et se financer ailleurs, laissant un manque évident pour les Pradétans.

***Notre engagement est clair :
nous rétablirons ce service dès que nous en aurons la capacité.***

VEHICULES MUNICIPAUX : service public ou privilège personnel ?

Depuis plusieurs années, l'utilisation des véhicules municipaux revient régulièrement dans les débats. Et pour cause : il y a eu, par le passé, des pratiques contestables lors du renouvellement des délibérations. Aujourd'hui, la majorité propose de reconduire le règlement adopté en 2020, qui fixe la liste des personnes autorisées à utiliser ces véhicules et, pour certaines fonctions, à les remiser à domicile.

Pour la police municipale et les agents d'astreinte, il n'y a pas de débat : la nécessité est évidente. Mais pour les autres fonctions, le problème de fond demeure : celui de l'exemplarité. Un véhicule de service doit être utilisé uniquement dans le cadre professionnel. Un véhicule de fonction, lui, peut aussi servir à titre personnel, mais uniquement s'il est déclaré comme avantage en nature, conformément aux règles fiscales et assurantielles.

Alors une question s'impose : ces voitures ont-elles toujours été utilisées uniquement pour le travail, ou parfois comme véhicules de fonction déguisés — pour faire ses courses, déposer ses enfants à l'école, aller au restaurant ?

Nous avons rappelé que cette frontière ne doit jamais être franchie. Faute de quoi, il ne s'agit plus d'un service rendu aux habitants, mais de priviléges accordés à quelques-uns.

Nous demandons une gestion rigoureuse de ce parc automobile. Parce que l'exemplarité n'est pas une option, mais un devoir.

Et parce que les Pradétans méritent des élus intègres, garants d'un usage responsable de l'argent public.



PIN DE GALLE : une provision pour litige qui entretient le flou



Lors du dernier conseil municipal, nous avons interrogé le Maire au sujet d'une décision en communication annonçant la création d'une provision pour litige de 350 000 €.

Nous nous sommes étonnés, car aucune provision de ce montant ne figurait dans le Budget primitif voté en février 2025. En revanche, nous avons bien remarqué son apparition dans le Budget supplémentaire voté en juin 2025, sous l'intitulé « SCI Les Calanques » — une somme exactement identique (350 000 €) inscrite dans la rubrique « provision pour litige », appellation qui renvoie directement au dossier du Pin de Galle.

Face à notre question sur cette troublante coïncidence, le Maire a d'abord tenté de noyer le poisson en affirmant qu'il s'agissait « de différents litiges concernant des dossiers d'urbanismes ». Or, le montant correspond exactement à celui inscrit pour le Pin de Galle.

Pris à partie devant l'assemblée, il a voulu assurer que ce n'était pas uniquement le Pin de Galle... avant de reconnaître finalement que c'était bien « entre autres » le Pin de Galle.

Alors où est la vérité ?

- Si la provision couvre plusieurs litiges, où sont passées les autres inscriptions au budget ?
- Si elle correspond essentiellement au Pin de Galle, pourquoi ne pas l'assumer clairement devant les Pradétans ?

Nous dénonçons une fois de plus **une méthode qui entretient volontairement l'opacité**. La décision communiquée au conseil est cryptique, réduite au minimum vital : un simple montant, sans explication sur l'objet du litige ni sur ses conséquences financières.

Les habitants ont le droit de savoir :

- où en est le dossier du Pin de Galle, dix ans après les premiers arrêtés de péril suite au glissement de terrain,
- quel est l'état exact des procédures juridiques en cours,
- et surtout, à combien s'élèveront réellement les travaux exigés par la justice pour sécuriser le site.

Parce que 350 000 € ne sont qu'une ligne budgétaire... mais derrière, c'est la sécurité des habitants et l'avenir de nos finances locales qui sont en jeu.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : des ambitions affichées, mais un projet incomplet



Le Conseil municipal a adopté un projet culturel pour la bibliothèque municipale. Sur le papier, c'est une étape importante : il doit fixer les grandes orientations de la lecture publique au Pradet pour les cinq prochaines années.

La bibliothèque, tout le monde en convient, est un levier essentiel pour l'éveil, la curiosité et la créativité, dès le plus jeune âge.

Mais derrière les belles formules, que reste-t-il de concret ?

Notre groupe a souligné plusieurs manques majeurs :

1/ UN PARTENAIRE OUBLIÉ

La Médiathèque Départementale du Var, pourtant moteur d'expositions, d'animations, de rencontres d'auteurs et d'alimentation de fonds documentaires spécialisés, est purement passée sous silence. C'est ignorer un pilier reconnu de la lecture publique dans le Var.

2/ DES CONTRADICTIONS FLAGRANTES

Le projet vante l'accueil des touristes et résidents secondaires, mais il prévoit quatre semaines de fermeture en plein été... Cherchez l'erreur !

3/ UN BUDGET INSUFFISANT ET OPAQUE

21 000 € par an, soit environ 2 € par habitant, pour acquisitions et abonnements. C'est peu, très peu, par rapport à d'autres communes. Aucune présentation claire des subventions passées, aucun bilan détaillé des enrichissements annoncés. À la place : des bâtons colorés, sans chiffres précis.

4/ DES DONNÉES PARTIELLES

La fréquentation (49 950 prêts en 2024) est mentionnée, mais sans analyse qualitative ni bilan de satisfaction des usagers. Comment piloter sans retour des habitants ?

5/ UNE PRÉSENTATION INACHEVÉE

Contrairement à d'autres communes, aucune illustration, aucune mise en valeur de la bibliothèque et de la ludothèque. Ce manque de concret donne l'impression d'un document plus déclaratif que réellement opérationnel.

En clair : **un projet culturel doit être un outil de pilotage, pas une simple vitrine.** Il doit enrichir la vie démocratique, sociale et intellectuelle des Pradétans.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant l'importance de la bibliothèque, nous avons choisi l'**abstention**. Car la culture n'est pas un supplément d'âme : **elle est un pilier de l'éducation et de la citoyenneté. Les Pradétans méritent un projet culturel solide, transparent et à la hauteur de notre ville.**



POUR UN PRADET INCLUSIF

En toute modestie, « Pour Les Pradétans » n'est pas seulement un groupe d'opposition, mais c'est aussi un déclencheur d'action : à chaque fois que nous sonnons l'alarme, la municipalité réagit... de circonstance.

Dès octobre 2023, nous portions une réflexion sur l'inclusion. Le maire s'en est emparé ensuite : tant mieux pour les Pradétans. Mais que cela ne trompe personne : l'initiative ne vient jamais de lui. Souvenons-nous : en 2020, la municipalité a laissé tomber l'association Vers l'Infini et au-delà, pourtant engagée auprès des familles d'enfants autistes — jusqu'à la pousser à quitter notre commune faute de soutien.

Aujourd'hui, la Ville s'apprête à signer une convention avec l'État pour encadrer l'intervention des AESH sur le temps méridien, comme le prévoit la loi du 27 mai 2024 et le décret du 14 février 2025. Oui, nous avons voté cette délibération : parce qu'elle garantit enfin un accompagnement continu aux enfants en situation de handicap.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette décision n'est pas un choix politique, c'est une obligation légale.
Et c'est bien là tout le problème :

Une volonté uniquement de circonstance : la municipalité agit sous contrainte, jamais par conviction. Aucune vision d'ensemble : pas de stratégie locale cohérente pour l'inclusion dans les écoles, les loisirs, le sport, la culture.

Une gouvernance fermée : familles, associations et professionnels ne sont jamais associés aux décisions. Nous, nous voulons aller plus loin que le strict minimum :
Un plan communal de l'inclusion, transversal à tous les services,
Un comité consultatif du handicap, associant familles, professionnels et élus, des formations à l'accueil inclusif pour tous les agents municipaux.

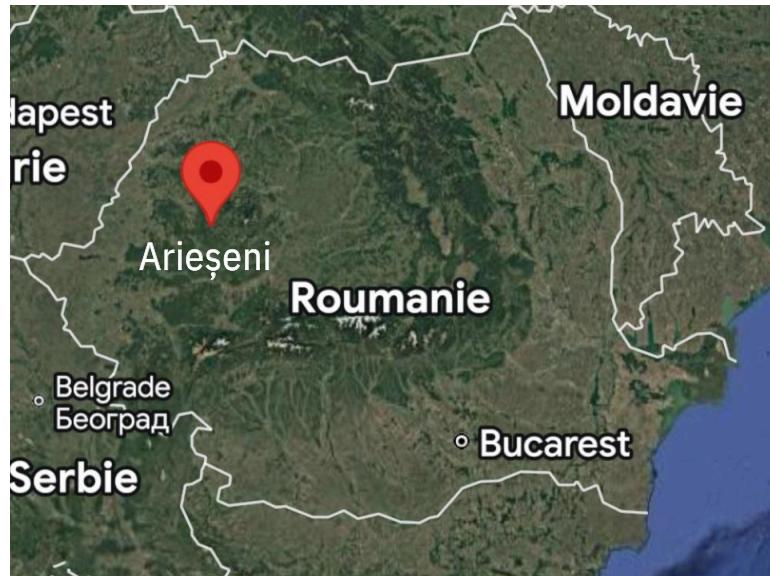
Oui, nous avons voté cette délibération — mais nous ne nous contenterons jamais du minimum légal. Parce que pour nous, seul prévaut l'intérêt des Pradétans.



JUMELAGE AVEC ARIESENİ : dix ans de silence

Le Pradet est jumelé depuis les années 1990 avec Arieşeni, en Roumanie. Ce lien n'est pas anecdotique : il a été lancé sous l'impulsion de la mairie peu après la Révolution roumaine de 1989, dans le cadre de « l'opération Villages Roumains ».

Le comité de jumelage local a joué un rôle structurant : il a permis l'équipement matériel de l'école d'Arieşeni et l'organisation d'échanges marquants, tels que le symposium international de sculpture de 2000, où des œuvres en marbre transylvain ont été réalisées au Pradet.



Depuis plus de dix ans pourtant, silence. Plus rien. Ce lien avec la Roumanie, pays européen et chrétien, garde pourtant aujourd'hui encore un sens profond : il incarne la fraternité entre les peuples, le respect de nos racines communes, et offre à nos jeunes l'occasion de découvrir une autre culture qui nous ressemble.

Loin des gadgets ou des dépenses somptuaires, c'est une action concrète, utile et durable. C'est dans ce sens que le Département du Var agit. Avec Var Jumelage, il soutient les communes, leur ouvre l'accès aux financements et les encourage à donner un souffle nouveau à leurs partenariats. Plus de 60 communes varoises ont déjà franchi le pas. C'est un outil d'ouverture maîtrisée, avec des coûts modiques et des financements possibles via l'Europe.

Et au Pradet ? Pas une réponse, pas une vision. La municipalité a laissé ce jumelage s'éteindre, laissant à l'association de jumelage seule le soin de préserver ce lien.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé au maire les raisons de cet abandon. Nous n'avons obtenu aucune réponse concrète, ce qui illustre le manque d'intérêt manifeste de l'équipe municipale à ce jour.

Alors, si la majorité municipale refuse de redonner vie à notre jumelage avec Arieşeni, nous, nous le ferons. Nous replacerons Le Pradet dans le concert des communes qui rayonnent, avec ambition et fierté.

PARCE QUE DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

**REJOIGNEZ
NOTRE ÉQUIPE !**

ESPACE P.L.P

135 AV. DE LA 1ÈRE DFL - 83220 LE PRADET

CONTACTS

06 09 37 87 72

pourlespradetans@gmail.com

www.pourlespradetans.net

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Valérie **RIALLAND**

Viviane **TIAR**

Martine **CABOT**

Denis **TENDIL**

